

Conseil Municipal**Séance du 26 Juin 2015
Convocation du 18 Juin 2015****Ordre du jour**

- Contrat tiers télétransmission avec JVS : annexe 1
- Vente de propriétés Domanys
- Redevance d'occupation du domaine public France Telecom pour l'année 2015
- Travaux d'extension de réseau Eclairage Public : Rue du Chemin Vert au Marchais Rallu et Allée du Maréchal Leclerc
- Avenant n° 1 au marché de Diagnostic du système d'assainissement (réseau et station) et mise à jour du plan de zonage
- Amortissement au Service Assainissement
- Plan de financement et demande de subvention pour le déplacement du monument aux Morts
- Renouvellement du contrat pour l'enlèvement de bennes de boues de station d'épuration
- Remplacement du tableau électrique au stade de foot
- Questions diverses à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni le 26 Juin 2015 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Patrick HARPER, Maire.

Assistaient à la séance : M. Jean-Louis BONNET, Mme Annick GRELLAT-MAZIER, MM. Guy JACQUINOT, Philippe LANDUREAU, Mmes Catherine BOLLÉA, Marie-Laure LEFEBURE, MM. Jean LESPINE, Dominique BALLU, Rodolphe LAMBERT, Mmes Marie CORNUAT, Catherine LEFILS, Valérie CHATELAIN, M. Patrice LUTZ.

Absent excusé : M. Philippe LAGOGUÉ

Mme Catherine BOLLÉA a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité.

❖ **Contrat tiers télétransmission avec JVS-MAIRISTEM : Renouvellement - Délibération 2015 n° 041 Classification 1.4 Autres types de contrats**

Ce contrat a pour objet le renouvellement de la maintenance d'une solution de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à signer le contrat.

❖ **Vente d'une propriété Domanys - Délibération 2015 n° 042 Classification 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé**

Le Maire explique que la Commune de Cerisiers a été sollicitée par l'Office Public de l'Habitat, DOMANYS afin de donner son avis sur la vente de la maison sise :
- 16 Rue Normandie Niémen sur la parcelle cadastrée section ZD 198, actuellement vacante.

Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, à l'unanimité,
- Emettent un avis favorable à la requête de DOMANYS.
- Mandatent le Maire à toutes les démarches utiles à la concrétisation de cette décision.

❖ **Redevance d'occupation du domaine public France Telecom pour l'année 2015 - Délibération 2015 n° 043 classification 3.5 Autres actes de gestion du domaine public**

Toute occupation du domaine public à des fins privatives doit, selon une jurisprudence constante, faire l'objet d'une autorisation expresse de la collectivité territoriale et donner lieu au paiement d'une redevance dont le montant est déterminé en fonction des avantages de toute nature qu'elle procure à son bénéficiaire.

Ce principe s'applique au réseau de télécommunication exploité par France Télécom, pour lequel le décret n°2005-1676 du 27 décembre 2005, en fixe les modalités d'application.

Le Maire propose de reconduire cette redevance sur la commune de Cerisiers et de fixer les montants unitaires dans la limite du décret ci-dessus référencé.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- De reconduire la redevance d'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux de télécommunication,
- De fixer la base tarifaire suivante :

Année 2015

- 53,66 € le km d'artère aérienne pour 14,163 Km
- 40,25 € le km d'artère en sous-sol pour 24,445 km
- 26,83 € le m2 d'emprise au sol soit 2,75 m2.

❖ **Travaux d'extension de réseau Eclairage Public : Rue du Chemin Vert au Marchais Rallu et Allée Maréchal Leclerc - Délibération 2015 n° 044 Classification 3.5 Autres actes de gestion du domaine public**

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la délégation qu'il a reçu du conseil municipal il a signé deux conventions financières avec le Syndicat Départemental d'Electrification de l'Yonne pour des travaux d'extension de réseau d'éclairage public. Montant estimatif des travaux :

Rue du Chemin Vert au Marchais Rallu

Montant TTC	Montant HT	TVA (récupérée par le SDEY)	Part Commune HT : 70 %	Part SDEY HT : 30 %
5 289,35 €	4 407,79 €	881,56 €	3 085,45 €	1 322,34 €

Allée Maréchal Leclerc

Montant TTC	Montant HT	TVA (récupérée par le SDEY)	Part Commune HT : 70 %	Part SDEY HT : 30 %
3 216,35 €	2 680,29 €	536,06 €	1 876,20 €	804,09 €

A l'unanimité, le conseil municipal entérine cette décision et autorise le Maire à signer les conventions financières relatives à ces travaux.

❖ **Avenant n° 1 au marché de diagnostic du système d'assainissement (réseau et station) et mise à jour du plan de zonage - Délibération 2015 n° 045 Classification 1.1 Marchés publics**

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la réunion du 29 Mai 2015 et pour pouvoir poursuivre dans le dossier de marché de diagnostic du système d'assainissement (réseau et station) et la mise à jour du plan de zonage, il convient de réaliser des contrôles supplémentaires aux colorants. (179 foyers à 30 € HT l'unité)

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant n° 1 du marché précité à IRH Ingénieur Conseil d'OLIVET.

Montant initial du marché	Montant de l'avenant	Montant total du marché
Taux de TVA 19,6 %	Taux de TVA 20 %	Taux de TVS 20 %
Montant HT : 31 340,00 €	Montant HT : 5 370,00 €	Montant HT : 36 710,00 €
Montant TTC : 37 482,64 €	Montant TTC : 6 444,00 TTC	Montant TTC : 44 052,00 €

❖ Amortissement au Service Assainissement - Délibération 2015 n° 046 Classification 7.10 Divers

Pour faire suite au transfert du véhicule de service du Service eau au Service Assainissement, le Maire propose de fixer la durée d'amortissement à 5 ans, à compter de l'année 2015.

A l'unanimité, le conseil municipal, adoptent cette cadence d'amortissement.

Biens à amortir - Véhicule : Valeur lors du transfert : 14 988,43 €

Tableau d'amortissement :

Année	Valeur	Echéance
2015	14 988,43 €	2 997,69 €
2016	11 990,74 €	2 997,69 €
2017	8 993,05 €	2 997,69 €
2018	5 995,36 €	2 997,69 €
2019	2 997,67 €	2 997,67 €

❖ Plan de financement et demande de subvention pour le déplacement du Monument aux Morts - Délibération 2015 n° 047 Classification 7.1 Décision budgétaire

Pour faire suite à la décision de déplacer le monument aux Morts, le Maire propose le plan de financement suivant :

DEPENSES HT	
Déplacement du monument par l'Entreprise DELASSASSEIGNE	2 200.00 €
Terrassement de la Forêt d'Othe	650.00 €
Bordure droite BAUDRY	118.20 €
Béton CEMEX	1 848.40 €
Espaces Verts Pépinières GERBE	688.18 €
Travaux en régie réalisés par un employé communal	927.00 €
Total	6 431.78 €
RECETTES	
Ministère de la Défense (ONACVG) 20 % coût total des travaux HT dans la limite de 1 600 €	1 287 €
Département de l'Yonne au titre des Amendes de Police 50 %	3 216 €
Fonds propres	1 928,78 €
Total	6 431,78 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Vu le rapport du Maire,

DECIDE :

- d'approuver l'opération de déplacement du Monuments aux Morts de Cerisiers,
- d'approuver le plan de financement précité,
- d'autoriser le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG), du Conseil Départemental de l'Yonne (Amendes de Police) ainsi que tout autre financement susceptible d'être mobilisé pour ce projet.

❖ **Renouvellement du contrat pour l'enlèvement de bennes de boues de station d'épuration - Délibération 2015 n° 048 Classification 7.1 Décision budgétaire**

Le Maire rappelle le contrat initial pour l'enlèvement de bennes de boues de station d'épuration. Il convient de le renouveler aux mêmes conditions :

A compter du 1er Février 2015, et pour deux années, pour la location, l'enlèvement et le transport des bennes de boues, il convient de renouveler le contrat avec la SARL DUPONT Père & Fils de Romilly sur Seine. Le montant de la location d'une benne s'élève à 90 € HT par mois et le transport des boues à 170 € HT la rotation.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord et autorise le Maire à signer ce contrat.

❖ **Remplacement du tableau électrique au stade de foot - Délibération 2015 n° 049 Classification 7.1 Décision budgétaire**

Dans le cadre de la mise aux normes du tableau électrique au stade de Foot, deux devis sont proposés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- retient la proposition de la SARL Pascal VASSARD des Bordes 89500, pour un montant de 2 316 € HT.
- autorise le Maire à passer commande des travaux.

Questions diverses à l'ordre du jour

❖ **Lotissement Bas des Plantes II : Approbation du permis d'aménager - Délibération 2015 n° 050 Classification 2.1 Document d'urbanisme**

Le conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- approuve le permis d'aménager pour le Lotissement Bas des Plantes II
- autorise le maire à déposer le permis d'aménager
- s'engage à reverser la voirie dans le domaine public de la commune.

❖ **Dissimulation de réseaux aériens de télécommunication d'Orange - Délibération 2015 n° 051 Classification 3.5 Autres actes de gestion du domaine public**

Le conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention particulière pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange établis sur supports communs avec les réseaux publics aériens de distribution d'électricité dans la commune de Cerisiers et autorise le maire à signer la convention.

→ Travaux concernés : Rue Mardelle Barbier au Marchais Rallu.

Modalités financières : la personne publique apportera une participation financière de 18 % soit un montant de 322,64 €.

❖ **Abonnement de 18 mois aux services de la Plateforme InterStis**

Le Maire donne lecture d'une proposition d'abonnement à la plateforme InterStis, devant simplifier les collaborations entre acteurs publics.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, décident de reporter leur décision.

❖ **Remerciements**

- La joyeuse Entente de Theil sur Vanne pour le prêt de matériel
- Le club de Football d' Arces pour la coupe offerte à l'occasion de leur tournoi

- Musique en Othe, Adil de l'Yonne, Société de pêche pour la subvention communale 2015

Table des Délibérations

❖ Contrat tiers télétransmission avec JVS-MAIRISTEM : Renouvellement – Délibération -2015 n°041 Classification 1.4 Autres types de contrats	1
❖ Vente d'une propriété Domanys – Délibération 2015 n° 042 Classification 3.6 Autres actes de gestion du domaine privé	1
❖ Redevance d'occupation du domaine public France Telecom pour l'année 2015 – Délibération 2015 n° 043 classification 3.5 Autres actes de gestion du domaine public	2
❖ Travaux d'extension de réseau Eclairage Public : Rue du Chemin Vert au Marchais Rallu et Allée Maréchal Leclerc – Délibération 2015 n° 044 Classification 3.5 Autres actes de gestion du domaine public	2
❖ Avenant n°1 au marché de diagnostic du système d'assainissement (réseau et station) et mise à jour du plan de zonage – Délibération 2015 n° 045 Classification 1.1 Marchés public	2
❖ Amortissement au Service Assainissement – Délibération 2015 n° 046 Classification 7.10 Divers	3
❖ Plan de financement et demande de subvention pour le déplacement du Monument aux Morts – Délibération 2015 n° 047 Classification 7.1 Décision budgétaire	3
❖ Renouvellement du contrat pour l'enlèvement des bennes de boues de station d'épuration – Délibération 2015 n° 048 Classification, 7.1 Décision budgétaire	4
❖ Remplacement du tableau électrique au stade de foot – Délibération 2015 n° 049 Classification 7.1 Décision Budgétaire	4
❖ Lotissement Bas des Plantes II : Approbation du permis d'aménager – Délibération 2015 n° 050 Classification 2.1 Document d'urbanisme	4
❖ Dissimulation de réseaux aériens de télécommunication d'Orange – Délibération 2015 n° 051 Classification 3.5 Autres actes de gestion du domaine public	4

Les présentes délibérations ont été rendues exécutoires

Après dépôt en Sous Préfecture et publication ou notification.

Suivent les signatures :

HARPER Patrick

BONNET Jean-Louis

GRELLAT-MAZIER
Annick

JACQUINOT Guy

LANDUREAU
Philippe

BOLLÉA Catherine

LEFEBURE Marie-
Laure

BALLU Dominique

LESPINE Jean

LAMBERT Rodolphe

CORNUAT Marie

LAGOGUÉ Philippe Excusé

LEFILS Catherine

CHATELAIN Valérie

LUTZ Patrice